

# LETTRE D'INFORMATION SNCVD

**Le 18 06 2008**

## **1- Conférence de presse**

Le SNCVD, avec le SNCO ( syndicat des orthopédistes ), donnera une conférence de presse le lundi 23 Juin prochain, pour répondre au pilonnage médiatique concernant les « dépassements » d'honoraires. Nous avons déjà publié un communiqué sur le sujet qui est en pièce jointe.

Ce pilonnage médiatique est lié à une offensive des complémentaires et de la Mutualité qui ne veulent pas prendre en charge le désengagement de la Sécu. Dans ce contexte, le décret récent contre le secteur libéral à l'hôpital, préfigure une attaque en règle contre le secteur 2 à l'automne ( communiqué en pièce jointe ) ; nous préférons prendre les devants.

## **2- Ouverture du site commun aux chirurgiens digestifs**

Il ouvre Jeudi 19 Juin et regroupe les sites de l'AFC, la SFCD, la SFCL, la SFCE, la SOFFCO, l'ACHBT, la FCVD, le Collège et le Syndicat.

Allez sur <http://chirurgie-viscerale.org>

Merci à Denis Collet et aux représentants des différentes instances de la profession qui travaillent sur ce site depuis plusieurs mois.

Attention, ce site est en construction et va s'enrichir jusqu'en septembre ; il ne doit pas être jugé sur son aspect actuel, mais vous y trouverez déjà pas mal d'informations ( non encore interactif ).

## **3- Accréditation**

Pour toucher votre prime RCP, c'est maintenant et en tous les cas avant le 30 juin. Tous les détails sont dans la pièce jointe Questions Réponses ( récap 3 ).

## **4- Cotisation**

C'est 100 euros à l'ordre de SNCVD, à adresser à Dr Hutin, clinique Aumont, 52 ter avenue de Saint Cloud 78000 Versailles.